



Bulletin Municipal d'informations n°0 — Juillet 2008

EDITO

Chères Castelnaulaises, chers Castelnaulais

Une page de notre vie communale s'est tournée le 16 mars dernier. Nouvelle équipe, nouveau mandat pour les six années à venir, nouveaux défis aussi.

Je m'associe à toute l'équipe municipale pour vous témoigner notre profonde gratitude. La confiance que vous nous portez ne fait que renforcer notre détermination à œuvrer pour que le quotidien à Castelnau-de-Guers soit encore plus serein et agréable pour toutes celles et tous ceux qui y vivent.

Les améliorations à apporter sont nombreuses, plus ou moins longues à mettre en place, plus ou moins coûteuses. Mais l'essentiel pour nous est de relever un défi majeur tout au long de cette mandature: avancer sur tous les fronts.

Ce souffle nouveau qui a été le fil conducteur de notre campagne électorale, je sais que vous le percevez déjà.

Des chantiers sont dès à présent ouverts, comme les rampes d'accès à l'école et à la mairie pour les personnes à mobilité réduite, la construction d'un bureau pour le directeur de l'école, la réfection de la rue du L'Aventin et du carrefour de la route d'Aumes, l'amélioration du traitement de l'eau, le débroussaillage et la réfection des chemins, l'ouverture de l'agence postale communale tous les jours ouvrables, la permanence des adjoints et des conseillers le samedi matin .

Certains travaux, entrepris par l'ancienne municipalité, sont arrivés à leur terme, comme la première étape de la réfection de l'église Saint Sulpice ou la pose de ralentisseurs sur l'avenue de Pézenas.

D'autres encore sont à l'étude.

Quoi qu'il en soit, administrés et élus sommes en pleine phase d'apprentissage commun: vous apprenez à nous connaître tandis que nous travaillons à améliorer notre efficacité tout en réaffirmant notre volonté de dialogue, de respect, d'humanité et d'équité dans nos méthodes.

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite un bon été à tous.

*Jean-Charles SERS
Maire de Castelnau-de-Guers*

DANS CE NUMERO

ÉQUIPE MUNICIPALE	2
ÉVÉNEMENTS	3
ÉCOLE	4-5
ASSOCIATIONS	6-7-8
INTERNET	9
VOIRIE / BATIMENTS COMMUNAUX	10
EAU / ASSAINISSEMENT	11
URBANISME	12
ETAT CIVIL	13
AGENDA / INFOS PRATIQUES	14



EQUIPE MUNICIPALE



De gauche à droite
1er rang: Jean-Pierre THIEULE, Christine PASTOR, Roland CROS, Micheline VIDAL
2ème rang: Bruno CELLINI, Sébastien SERS, Jean-Charles SERS, Guy BRENGUES
3ème rang: Adam DASILVA, Hubert LEFEVRE, Fabien CHARRIER, François GARCIA, Cédric CHAUVEAU
Absente sur la photo: Priscillia BOURBON

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Maire: Mr Jean-Charles SERS

Adjoints :

- 1er adjoint : **François GARCIA**, *Président de la commission École*
2^{ème} adjointe : **Christine PASTOR**, *Présidente de la commission Urbanisme*
3^{ème} adjoint : **Jean-Pierre THIEULE**, *Président de la commission du Personnel*
4^{ème} adjoint : **Adam DA SILVA**, *Président de la commission du Patrimoine*

Conseillers municipaux:

- Priscilla BOURBON**, *Présidente de la commission Culture, Sport et Loisirs, Associations*
Guy BRENGUES, *Président de la commission Voies, Chemins, Travaux, Sécurité*
Bruno CELLINI, *Délégué Hérault Energie*
Fabien CHARRIER, *Président de la commission Finances*
Cédric CHAUVEAU, *Président de la commission Communication, Concertation, Relations commerces et quartiers*
Roland CROS, *Président de la commission Environnement, Viticulture, Développement durable, Tourisme*
Hubert LEFEVRE, *Membre de la commission Aide Sociale*
Sébastien SERS, *Président de la commission Jeunesse et Conseil des jeunes*
Micheline VIDAL, *Présidente de la commission Aide Sociale*

AFFECTATION DES ÉLUS

Délégués auprès de la communauté d'agglomération Hérault Méditerranée:

- * Titulaire: Jean-Charles SERS / Suppléant: Jean-Pierre THIEULE

Membres du CCAS:

- * Président: Jean-Charles SERS
* Membres: Micheline VIDAL, Hubert LEFEVRE, François GARCIA, Priscillia BOURBON, Nelly MARIN, Roland CROS, Christine PASTOR

Membres de la commission d'adjudication:

- * Président: Jean-Charles SERS
* Titulaires: Bruno CELLINI, Sébastien SERS, Fabien CHARRIER / Suppléants: Adam DA SILVA, Hubert LEFEVRE, Cédric CHAUVEAU

Membres des Établissements Publics de Coopération Intercommunale (Hérault Énergies):

- * Titulaire: Bruno CELLINI / Suppléant: Roland CROS

Élu référent politique de la ville (CAHM): Jean-Pierre THIEULE

Correspondant communal de Sécurité Routière: Adam DA SILVA

Conseil d'Administration de l'office de tourisme communautaire de Pézenas Val d'Hérault:

- * Titulaire: Sébastien SERS / Suppléant: François GARCIA

Conseiller chargé des questions Défenses: Christine PASTOR

Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD):

- * Titulaire: Priscillia BOURBON / Suppléante: Micheline VIDAL

Délégués SICTOM:

- * Titulaire: Adam DA SILVA / Suppléant: Sébastien SERS

Délégués SIVOM:

- * Titulaire: Fabien CHARRIER / Suppléant: Roland CROS

Sous Commissions Départementales de Sécurité: Délégation de fonction à Jean-Pierre THIEULE



COMMEMORATION DU 8 MAI 1945

Cette année, le 8 mai a repris une ancienne tradition, à savoir le dépôt d'une gerbe au pied du monument aux morts sur l'avenue de Pézenas.

Un bouquet a également été déposé en mémoire des frères Barthélémy, enfants de Castelnau, martyrs de la résistance.

Les victimes de toutes les guerres ont été honorées au monument aux morts du cimetière.

Au travers des discours des représentants des anciens combattants, du gouvernement et de la municipalité, le Maire Mr Jean-Charles SERS a rappelé tous les sacrifices humains qui nous ont amenés à enfin vivre en paix.

Aujourd'hui, Castelnau-de-Guers, commune libre dans une nation libre, perpétue ce devoir de mémoire en commémorant de manière digne et solennelle l'armistice du 8 mai 1945.

La municipalité remercie Paul SELMER et ses musiciens qui ont rythmé la cérémonie, les portes-drapeaux, les personnalités et la population de Castelnau.

RESTAURATION DE L'ÉGLISE



Les travaux de restauration de l'église, motivés au départ par des problèmes de sécurité, ont été réalisés par Mr LAFORGUES, architecte, Mr GASC, entrepreneur et Mr BULARD, Maître verrier.

Vendredi 4 juillet, l'inauguration de la première tranche de ces travaux a permis aux artisans d'apporter aux Castelnaulais un éclairage nouveau sur le passé de leur église.

Cette première étape fera date dans l'histoire de l'église Saint Sulpice qui a évolué au fil des siècles. Les vitraux et les oculi repensés par des artistes battent en brèche l'impression que rien n'a changé. Comme le soulignait le Père Coste, « cette vieille dame de 700 ans a pris un bain de jeunesse » une fois encore.

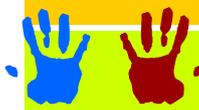
L'inauguration s'est terminée par un apéritif dînatoire préparé par notre « Maître » pâtissier Stéphane et l'équipe municipale.

Un concert de musique sacrée, donné par l'ensemble vocal de Pézenas, a été subventionné par la municipalité de Castelnau-de-Guers. Une occasion qui a permis aux artistes comme aux nombreux spectateurs de partager cette émotion dans le recueillement de la musique.



LAUREATE

Félicitations à Marie-Laure ALBAJAN pour son trophée national obtenu lors de sa représentation théâtrale autour du thème *Prévention Jeune* (organisé par la MSA).



ACTIVITES EXTRA-SCOLAIRES



Cette année encore notre école a proposé aux élèves, outre l'enseignement inscrit dans les programmes, un nombre important d'activités à dominante culturelle et sportive. En voici une liste non-exhaustive :

- chorale de l'école : pour les élèves à partir de la grande section et jusqu'au CM2. La chorale a participé aux Rencontres Chantantes au parc Sans Souci à Pézenas et au spectacle de fin d'année. Elle sera reconduite l'année prochaine.
- Les Rencontres Inter-Ecoles en EPS. Trois classes affiliées à l'USEP et concernées cette année. Ces rencontres permettent aux élèves de développer un esprit de coopération autour d'activités sportives en dehors de tout esprit de compétition.
- La course de Printemps
- La course longue de Bessilles : les élèves de CE2 ont été co-organisateurs avec 5 autres classes de cette journée (hors temps-scolaire) qui a rassemblé plus de 450 enfants de tous le département. Un important travail de préparation a été mené en classe par tous les élèves.
- Partenariat avec le Centre Ressources Molière de Pézenas : Ce partenariat entre la Mairie, l'Ecole et le Centre Ressources a permis aux élèves de bénéficier de 3 spectacles de qualité pendant cette année scolaire. Il a rendu possible également l'intervention de Tom Torel, le conteur de notre spectacle.
- Les Rencontres « Théâtre » : organisées pour les 10 ans du Centre Ressources Molière, ces rencontres intitulées « 10 ans, 10 classes, 10 artistes, 10 minutes » ont permis à deux de nos classes d'assister à des moments d'exception.
- Sortie autour des énergies renouvelables



Nous remercions tous les parents accompagnateurs de ces sorties et espérons pouvoir reconduire l'an prochain bon nombre de ces actions. Elles font partie de l'enseignement et viennent développer l'esprit critique et les connaissances culturelles de nos élèves, vos enfants.

En cette fin d'année scolaire, il ne faut pas oublier de féliciter les collégiens de Castelnaud de Guers, dont nous pouvons apprécier, bulletins à l'appui envoyés par le collège, les bons résultats en 6°. **Faisons confiance à notre école !**

Bonnes vacances à tous et rendez-vous le **2 septembre** pour la rentrée scolaire.

Pour l'équipe pédagogique
François CERATO
Directeur de l'école



SPECTACLE DE L'ECOLE DU 25 JUIN 2008

BALTHAZAR LE MAGICIEN

Voici le titre de l'histoire créée, écrite et mise en scène par les élèves de l'école des Sautarochs ce mercredi 25 juin sur la place de la mairie.

Ce spectacle complet mêlant danses, chant choral, mime, théâtre a permis à notre centaine d'élèves de 3 à 11 ans d'évoluer devant une assistance nombreuse et visiblement conquise.

Il faut préciser qu'un tel spectacle préparé en classe met en jeu de nombreuses compétences dans tous les domaines étudiés à l'école.

Il a pu être préparé, bien entendu grâce à l'investissement des enseignants, mais aussi des parents venus à l'école pour créer costumes et décors pendant de nombreuses heures.... Le partenariat entre l'école, la mairie et le Centre Ressources Molière de Pézenas a également permis l'intervention à l'école..... et sur scène de Tom Torel, comédien et chanteur qui a su s'intégrer dans une histoire inventée par les élèves.

Il reste à noter que le cadre choisi pour ce spectacle était vraiment adéquat.

Merci à touset à l'année prochaine





ASSOCIATIONS



COMITE DES FETES DE CASTELNAU DE GUERS

Dernièrement, le Corso 2008 a été fêté dignement dans les rues du village. 4 Chars fleuris et des groupes de danse ont parcouru Castelnaud, bravant un temps maussade. Une fréquentation moyenne nous prouve que le samedi est un jour qui ne remplace jamais le dimanche.

Le Comité des fêtes tient à remercier toutes les personnes qui ont participé à la réalisation de cet après-midi de carnaval.

Tout d'abord les cuisinières pour la confection des succulentes oreillettes: Marie-Claude Christol, Mme Fumana, Beni, Aimée, et bien sûr les membres du Comité des fêtes.

Un grand merci aux ados pour leur prestation de danse avec de petits moyens tout en créant leur chorégraphie, elles ont apporté une dynamique et réalisé un véritable show! Merci à Léa, Auriane, Mary, Maëva, Emilie et Gwendoline.

Un grand merci à Marie-Claude Soulié qui a été patiente avec le groupe de country, aux chauffeurs de tracteur qui, par leur partenariat, nous permettent de parcourir la bourgade avec des enfants émerveillés à l'idée d'être sur un char.

Le Comité des fêtes pourra continuer à vous divertir grâce à votre participation alors n'hésitez pas à inviter vos amis, votre famille, le meilleur accueil vous sera réservé. Si des personnes souhaitent s'investir et regagner l'équipe du Comité, faites-le nous savoir.

Le Comité des fêtes vous souhaite de bonnes vacances, un été joyeux et festif.

Le Président, Fabien Poveda

PS: Nous récupérons les bouteilles en plastique de Badoit avant le 13 août, merci d'avance.

Quelques manifestations organisées par le Comité des fêtes

- ⇒ **13 juillet:** 1^{ère} brasucade du Comité des fêtes avec feu d'artifice et soirée dansante choisie et offerte par la municipalité,
- ⇒ **19 et 26 juillet:** Brasucades
- ⇒ **02 août:** Brasucade avec élection de Miss Castelnaud. Inscription ouverte aux jeunes filles de 13 à 16 ans auprès du Comité des fêtes
- ⇒ **09 août:** Brasucade
- ⇒ **14 août:** Soirée de prestige, la première fête du vin animée par l'orchestre de Paul SELMER

Places limitées, réservation pour la soirée tous les mardis du 15 juillet au 04 août de 9h00 à 11h00 au local du Comité des fêtes (ancienne Poste). *Renseignements au 06 61 14 40 54.*

15€ le repas-spectacle avec un apéritif offert, aucune inscription ne sera prise après la date, merci de votre compréhension.

- ⇒ **23 août:** grand LOTO plus une sardinade et grillade pour clôturer les festivités d'été.



ART AU CHÂTEAU

L'association Arts au Château de Guers a clôturé sa saison 2007-2008 le 16 juin après un petit repas convivial.

Cette saison a été marquée par une sortie au musée Fabre à Montpellier. Cette visite a ravi les participants.

Le 13^{ème} salon du 17 au 25 mai a connu un succès mérité et nous remercions les exposants, les commerçants, les domaines de Castelnaud ainsi que les visiteurs qui ont participé à cette réussite.

Nous nous sommes promis de nous retrouver début septembre pour la reprise de nos activités.

La carte d'adhésion à l'association pourra être prise le mercredi à la salle de peinture à partir du 3 septembre.



COMMUNIQUÉ DU CLUB OMNISPORTS CASTELNAULAIS

Fête de la musique



Cette année, le COC, avec l'aide de tous ses bénévoles, a organisé la fête de la musique. Ce fut un succès grâce à la participation de la chorale de l'école, la Chorale de Montagnac, le groupe Rock'n'doc et DJ Jérôme. Certains ont pu s'exprimer sur scène en famille. Les jeunes des différentes sections ont pu montrer, grâce à une chorégraphie orchestrée par Marjolaine, le travail effectué depuis maintenant plusieurs mois.

Tambourin

La saison de tambourin bat son plein pour les seniors et se termine pour les jeunes. En effet, les 3 équipes seniors masculines (nationale 3, régionale 2 et 3) et l'équipe senior féminine viennent de terminer la phase des matchs allers.

En revanche, les équipes de cadets et de minimes en ont fini fin juin avec leur championnat. Les 2 équipes de jeunes avaient réussi à se qualifier pour le championnat excellence dans leur catégorie respective, finissant en milieu de tableau et fournissant de très beaux matchs tous les dimanches matins à Castelnau et à travers tout le département.

Les débutants et les poussins (-9 ans) qui ont commencé l'entraînement en mars ont pu progresser ce printemps et seront prêts l'an prochain pour former une équipe de poussins. Pour tous ces jeunes et pour tous ceux qui voudraient les rejoindre, les entraînements débiteront en septembre pour préparer la saison 2008/2009.

Pour tous renseignements sur les inscriptions en septembre pour les -16 ans, contacter JC Belhouari au 06-84-52-05-08

COUSIDO DE PLEG A PLEG



L'association Cousido de Pleg à Pleg a clôturé ses activités le 24 juin dans la plus grande convivialité.

En effet, les adhérents ont souhaité se retrouver pour partager un repas permettant de tisser un peu plus les liens amicaux.

Nous invitons toutes les personnes castelnaulaises ou des villages alentours, débutants ou chevronnées, désireuses de coudre ou tricoter, à venir échanger leurs compétences dans la salle attenante à la salle des fêtes, tous les mardis de 14h à 17h, à partir du mardi 16 septembre 2008.

Contact: Mireille Savy au 04 67 98 21 55



LE CLUB DU 3^{ème} AGE

Comme les années précédentes, les activités du club cessent pendant les mois de juillet et août. Le bureau se réunira le mercredi 3 septembre à 17h à la garderie pour reconduire les animations habituelles connues de tous à savoir:

- * *Après-midis récréatives*
- * *Spectacles*
- * *Sorties d'une journée*
- * *Lotos, particulièrement le loto hebdomadaire, moment de rencontre et de convivialité*
- * *Atelier couture qui régulièrement expose et vend ses réalisations*
- * *Voyages.*

Il programmera les prochaines activités et en fixera les dates dans la mesure du possible.



ASSOCIATIONS

COMMUNIQUE DE L'ASPAHC

L'association du patrimoine (ASPAHC) est ouverte à toutes les personnes qui s'intéressent au passé de notre village. Notre commune possède un riche patrimoine géologique, archéologique ou historique qui est parfois insoupçonné.

Nos activités, bien que pénalisées par l'absence d'un local, sont diversifiées: recherches paléontologiques sur les gisements à oeufs de dinosaures du Crétacé en relation avec des universitaires français et étrangers, inventaire archéologique, conférences, sorties, expositions, publications etc.

*L'association présentera **une exposition en mairie du 20 au 30 septembre** à l'occasion des journées européennes du patrimoine.*

Une publication sur le château est en cours, vous trouverez en mairie une plaquette sur la chapelle de Saint-Antoine, site sur lequel nous devrions reprendre les travaux de restauration prochainement et pour lequel nous faisons appel aux bonnes volontés.

Contact : Noël Houès au 04 67 98 04 58



travaux de l'ASPAHC à Saint-Antoine



visite de la chapelle Saint-Antoine

JOURNÉE DES ASSOCIATIONS

Le 14 septembre aura lieu à la maison du peuple « *La Journée des Associations* ». A cette occasion, vous pourrez découvrir ou redécouvrir les diverses activités que proposent les associations castelnaulaises.

Des stands d'information, expositions ou encore ateliers vivants rythmeront cette journée placée sous le signe de la convivialité.

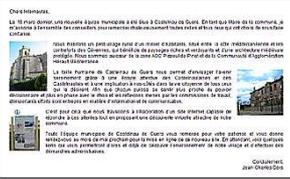
Pour les enfants, un atelier maquillage sera animé par Anna Pellerin.

Un apéritif dînatoire clôturera cette manifestation.



INTERNET

www.castelnau-de-guers.com



Depuis le début du mois d'avril, ceux qui se sont aventurés sur le site Internet de notre commune ont pu constater que du changement se prépare puisqu'une nouvelle page d'accueil a remplacé l'ancien site. C'est une page de transition car le nouveau site est encore en cours d'élaboration.

Cependant, les plus impatientes devront prendre leur mal en patience encore un peu. En effet, afin de proposer un ensemble de services complet et cohérent et un site le plus exhaustif possible et agréable à visiter, le délai de mise en ligne a été repoussé. Aussi devrait-il voir le jour à la fin de l'été.

Nous vous tiendrons informés de la date précise à laquelle vous pourrez bénéficier de ce tout nouveau site. Merci de votre patience.

AGGL'HAUT DEBIT

L'INTERNET HAUT DÉBIT EN ILLIMITÉ POUR TOUS



Si vous ne disposez pas d'accès internet haut débit ou si celui-ci est limité en débit (512 Kbits/seconde), la société AZURYS répond à tous vos problèmes. Cet opérateur de proximité propose une solution basée sur une technologie radio innovante, qui permettra aux résidents des communes actuellement mal desservies par les technologies ADSL, de bénéficier de services d'accès Internet Haut Débit.

Après avoir lancé un appel à manifestation d'intérêt, la communauté d'Agglomération a retenu la proposition de la société Azurys. Cet opérateur a installé ses équipements actifs sur l'ensemble des 23 points hauts recensés sur le territoire (château d'eau, pylônes..), afin d'offrir les meilleures conditions d'accès à l'Internet haut-débit en illimité (4 megas max) et sans avoir besoin d'un abonnement téléphonique fixe.

Cette infrastructure de points hauts dessert, dans un premier temps, 92% des zones habitées, 90% des parcs d'activités économiques et 88 % des zones commerciales. La société Azurys a organisé des réunions publiques d'information dans toutes les communes du territoire pour présenter les modalités d'installation qui peuvent concerner les particuliers comme les professionnels.

Vous pouvez contacter l'opérateur Azurys au 0826 146 146 (0,15 €HT/min) de 9h à 12h et de 14h à 19h, envoyer un mail à info@azurys.net, ou écrire à Azurys, Cap Alpha, avenue de l'Europe, 34 830 CLAPIERS.



L'OFFRE AZURYS

* **Pour les particuliers:**

Un Accès Internet Haut débit à 29,90 € TTC / mois, indépendant d'un abonnement téléphonique France Télécom, incluant : Un accès Internet haut débit illimité 4Mb/s maximum, Antivirus intégré, 2 boîtes aux lettres d'une capacité de 20 Mo. Location du Kit de connexion : 4,00 € TTC / mois (Le Kit de connexion AZURYS comprend : 1 Modem/routeur avec alimentation, 1 Antenne à gain + fixations, 1 Câble d'antenne coaxial, 1 Câble Ethernet de 15m avec connecteurs RJ45, 1 Guide d'installation. Une Caution remboursable de 69,00 € TTC est demandée pour le kit de connexion. Les Frais d'activation de services sont de 49,00 € TTC.

* **Pour les professionnels:**

Un Accès Internet Haut débit à 39,90 € HT / mois, indépendant d'un abonnement téléphonique France Télécom Incluant : Un accès Internet haut débit illimité 4Mb/s maximum, un débit montant jusqu'à 512 kb/s, 10 boîtes aux lettres d'une capacité de 20 Mo, un antivirus intégré, utilisation d'alias possible, possibilité d'une adresse IP fixe. Le kit de connexion AZURYS comprend : 1 Modem/routeur avec alimentation, 1 Antenne à gain + fixations, 1 Câble d'antenne coaxial, 1 Câble Ethernet de 15m avec connecteurs RJ45, 1 Guide d'installation (prix du kit de connexion : 150,00 € HT). Les Frais d'activation de services sont de 49,00 € TTC.



ACCÈS POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE



École. Le dossier a été adressé à Mme l'architecte des bâtiments de France pour approbation.
1^{ère} possibilité: rampe d'accès.
Coût estimatif: 37 000€
2nd possibilité: installation d'un monte-charge.

Coût estimatif: 20 000€

Le conseil municipal délibèrera prochainement sur ce choix.

Mairie : dossier identique mais avec un coût moindre. Les employés communaux feront les travaux sous la direction de Jean-Pierre THIEULE, adjoint responsable de la commission du personnel.

MAISON DU PEUPLE

La reprise par la municipalité de la Maison du Peuple nous impose divers travaux, création de toilettes et d'une rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite, remplacement de portes endommagées par la rouille. Le rafraîchissement des peintures murales et boiseries intérieures seront effectués par l'équipe de saisonniers sous la responsabilité des agents titulaires.

LOGEMENTS COMMUNAUX

Certains logements ont besoin d'être réhabilités et remis aux normes. Leur réfection est en cours. Nous activons les travaux afin de pouvoir satisfaire au plus tôt les demandes de location des Castelnaulaises ou Castelnaulais en recherche d'un logement.

RALENTISSEURS

Mise en sécurité de l'avenue de Pézenas par la création de ralentisseurs et de barrières de protection pour les piétons.

CHEMINS

- Le nettoyage annuel des chemins a été effectué. Des oublis ont sûrement eu lieu, merci de le signaler en Mairie.
- La réfection de chemins communaux est en cours, priorité sera donnée aux chemins en très mauvais état.

RÉFECTION RUE DE L'AVENTIN



La rue de L'Aventin a fait peu neuve. Les riverains roulants sur un asphalte neuf devront cependant faire acte de prudence, notamment par le respect de la signalisation. Afin de limiter la vitesse, des ralentisseurs ont été posés et une limitation de tonnage des véhicules sera instaurée.

Les devis fait de leur caducité. Il s'est avéré également qu'ils ne correspondaient pas à une réfection complète de cette chaussée (réseau eaux pluviales). Résultat: 40% d'augmentation.

Les travaux d'aménagement de la rue Laubièrre, quant à eux, sont reportés du fait que tous les terrains riverains n'ont pas encore été vendus. Cependant, un remblaiement des trous sera effectué en attendant sa réfection prévue l'année prochaine.

EN PROJET



- La construction du bureau du directeur de l'école est prévue sous le préau et sera attenante à sa classe.

- Un contact a été pris avec la CAHM afin de définir un projet de logements sur des terrains communaux non occupés. A suivre...

- Remise en état des deux logements de la cave coopérative

- Création d'un espace vert avec aire de jeux à Laubièrre

- Enfouissement des réseaux et réfections des avenues Minerve, de Florensac et de Pomerols

- Continuité de la réfection des chemins et ruisseaux



EMPLOIS SAISONNIERS

Nos jeunes sont vraiment épatants!

Nous avons reçu pas moins de 18 candidatures avec de belles lettres de motivation alors que nous avons programmé 15 contrats (3 de plus qu'auparavant).

L'objectif principal de ces emplois est de responsabiliser des jeunes de 16 à 18 ans en leur offrant la possibilité de faire un travail tout à la fois pédagogique et lucratif tout en leur permettant de participer activement de façon gratifiante à la vie du village.

Les travaux, sous la responsabilité d'agents territoriaux, seront prioritairement affectés à la réfection des marquages routiers et au rafraîchissement de la maison du peuple.

Encourageons-les, nous ne pourrions que les remercier.



POMPE DOSEUSE



Vouloir distribuer une eau de bonne qualité en permanence implique la mise en œuvre d'un traitement correcteur. Actuellement, ceci est fait de manière ponctuelle et manuelle, donc soumis à des aléas de contamination du réseau d'eau potable par manque de chlore.

Afin d'éviter ces désagréments et à la demande justifiée de la DDASS, nous installerons une pompe doseuse d'eau de javel au réservoir d'eau potable avec une injection automatisée et régulée, avec des mesures de chlore résiduel à réaliser sur le réseau de distribution pour affiner les réglages.

PRIME



Nous avons reçu une prime pour épuration suite à la bonne tenue et la bonne exploitation de la station (3 800€ pour l'année 2008).

Merci aux agents communaux qui participent pleinement à cette réussite tous les jours.

BOUES D'EPURATION



Nous recherchons des agriculteurs ayant des surfaces agricoles disponibles pour l'épandage des boues de notre station d'épuration pour la période de MARS à MAI.

Trois hectares d'orge de printemps ou de prairie nous permettraient d'être autonome sur notre commune pendant cette période. Ces boues apportent essentiellement les éléments minéraux nécessaires à la plante, assimilables sur une durée de deux ans (Azote, Potassium et Phosphore).

Un suivi agronomique des parcelles est réalisé avec une analyse complète du sol avant et après épandage, avec établissement d'une convention bipartite entre la commune et l'agriculteur sur une période de deux ans.

Merci de vous faire connaître à la mairie.



TRANSPORTS

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION HERAULT MEDITERRANEE

La commission **agгло** s'est réunie pour rendre compte des études menées sur l'amélioration des déplacements dans la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée.

Des plans de déplacement (PDE, PDA et PDIE) ont été tracés. Ces plans visent à améliorer :

- ⇒ Le déplacement des personnes à mobilité réduite
- ⇒ Les déplacements alternatifs : piétons, vélos, transport en commun

Des études sont en cours, visant à :

- ⇒ L'amélioration des lignes de bus avec ajouts d'arrêts, ajustement des horaires.
- ⇒ L'installation de garages à vélo
- ⇒ L'utilisation de voitures électriques
- ⇒ Favoriser le covoiturage
- ⇒ Aider financièrement des entreprises et des collectivités .

D'autres études pour rapprocher les petits villages vers les centres plus importants (exemple Castelnaud-Pézenas) traitent de l'aménagement de pistes cyclables, le covoiturage, les transports en commun (utilisation des transports scolaires et particuliers), l'amélioration et l'extension de parkings à l'entrée des villes .

Toutes ces études nécessitent beaucoup de temps mais elles ont le mérite d'exister. Elles mettent l'accent sur les problèmes de circulation et de déplacement des usagers avec la volonté de réduire la pollution dans les villes .

A suivre...

VOITURES ABANDONNÉES SUR LES PARKINGS



Afin de pallier au problème de l'encombrement de la voie publique par des véhicules abandonnés dont certains ont été brûlés, nous ferons appel à un garagiste habilité à enlever les épaves. La procédure d'enlèvement demandera encore un certain temps mais nous y arriverons.



COMMUNIQUE DE LA COMMISSION URBANISME

L'Urbanisme est un domaine central qui nous concerne tous. Depuis notre prise de fonction, nous sommes sollicités quasi quotidiennement par quelques-uns de nos concitoyens au sujet d'affaires en cours dont certaines, engagées depuis des années, n'avaient pourtant pas été résolues par la municipalité sortante.

Nous avons reçu, parfois même à plusieurs reprises, des personnes concernées afin d'avancer ensemble sur ces dossiers particulièrement délicats qui exigent que nous connaissions parfaitement leur contenu et leur histoire. Parallèlement, nous avons pris conseils auprès de la Communauté d'Agglomération, de la DDE et d'architectes dans le souci d'avoir un éclairage le plus complet possible sur ces questions.

La commission Urbanisme doit relever un double défi :

- Faire avancer des dossiers à caractère sensible et confidentiel, qui pour certains d'entre eux attendent un dénouement depuis trop longtemps
- Gérer le passage en PLU (car nous sommes toujours en POS de 1989), ce qui nous engagera pour les décennies à venir

Aussi avons-nous décidé que, dans un premier temps, la commission de l'Urbanisme serait exclusivement ouverte aux élus.

Nous avons reçu en Mairie le cabinet MERCIER qui avait été mandaté avant notre prise de fonction pour réaliser le PLU. Une délégation de la DDE était également présente lors de cette rencontre.

Le mot de la Présidente, Christine PASTOR :

"A ce jour, la commission étudie de près le futur PLU. Une séance de travail est prévue avec le cabinet MERCIER et l'équipe municipale à la rentrée de septembre afin de revoir ensemble certaines thématiques.

Soyez assurés, chers habitants de Castelnaud-de-Guers, que c'est un sujet qui me passionne, d'autant plus qu'il nous engage au-delà de notre mandature et que j'ai à cœur de vous exposer, avec la commission que je préside, un PLU réaliste et pensé au mieux dans l'intérêt de tous".



CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Le 19 juin dernier a eu lieu à la salle des fêtes de CAUX la remise des prix du concours des maisons fleuries 2008. Comme chaque année et pour sa sixième édition, la CAHM vise à récompenser les particuliers qui apportent un soin attentif à la valorisation florale de leur habitation. Cette manifestation communale prime ainsi les façades et les jardins les plus joliment fleuris et visibles depuis le domaine public.

Toutefois, et pour que ce ne soit pas toujours les mêmes qui remportent le 1er prix, la CAHM a mis en place un système de calendrier sur 3 années. Les personnes ayant gagné durant les 3 dernières années ne peuvent regagner encore une fois le titre cette année.

Nous félicitons tout particulièrement **Mme Christol** pour son fabuleux jardin qui a fait l'unanimité. Mais, ayant gagné l'an passé, le prix a été attribué à un autre participant.

Pour cette année, **Mr Antoine GONZALEZ** remporte le 1er prix (une journée à la Bambouseraie d'ANDUZE et un pot émaillé signé de Saint Jean de Fos).

Nous avons eu également 3 prix d'encouragement (bon d'achat d'une valeur de 20€ chez les pépiniéristes partenaires) qui ont été remportés par **Mr LEBLOAS, Mr ARNAUD et Mr BOUIRAT.**

Félicitations à tous en espérant vous revoir aussi nombreux l'année prochaine.



DEBROUSSAILLEMENT

En débroussaillant, vous contribuez à :

- **Protéger** la forêt et les espaces naturels combustibles,
- **Eviter** que les flammes n'atteignent votre habitation,
- **Sécuriser** les personnels de la lutte contre l'incendie.



Texte Réglementaire

Le débroussaillage est une obligation de l'article L-321-5.3 du code forestier qui le définit comme l'ensemble des opérations dont l'objectif est de diminuer l'intensité et de limiter la propagation des incendies par la réduction des combustibles végétaux en garantissant une rupture de la continuité du couvert végétal et en procédant à l'élagage des sujets maintenus et à l'élimination des rémanents de coupe.

Informations

- ⇒ Une brochure explicative est disponible en Mairie
- ⇒ www.debroussaillage.com
- ⇒ www.herault.pref.gouv.fr/34 (rubrique sécurité civile)

**Naissances**

Bienvenue à

Benjamin ELICES

Mélody BOSY

Ylan PANHALEUX

Diegô SANCHEZ

Noémie ALLARY

Alexi CADET

Eva BORTHELLE-JUILLARD

Fadel BEN HAMMOU

Bienvenue à Cassandra SABLIER, fille de Yoann, employé technique de notre commune.

Mariages

Toutes nos félicitations et
tous nos vœux de bonheur à

Laetitia ELOY et Julien BARTOLI,

Élisabeth COMPTE et Fabrice DELPREE

Sandra BUSSIERES et Jérôme CROIBIER

Amal OUARCHITI et Asmail AL BAYAZ

*Remerciement à Élisabeth COMPTE
et Fabrice DELPREE suite au don en
faveur de la Ligue contre le cancer.*

**Décès**

Mr le Maire et son Conseil Municipal pré-
sentent leurs plus sincères condoléances
aux familles de

Jérôme ALBAJAN

Jean Claude VANDENBERGHE

Bernard BRISSIAUD

Teresa RUIZ ORTEGA

PERMANENCE DES ELUS

Depuis le 29 mars dernier, la mairie est ouverte le samedi matin. Une permanence est assurée par un adjoint et un conseiller.

AGENCE POSTALE COMMUNALE

LA POSTE

Depuis le 1er juin 2008, l'Agence Postale Communale ouvre ses portes le samedi matin de 9h30 à 12h.

Cela correspond à notre volonté de préserver les services publics en les rendant accessibles à tous.

CAHIER DE DOLEANCES

Afin de répondre au mieux à vos attentes quotidiennes, un cahier de doléances est à votre disposition à l'accueil de la Mairie.

HORAIRES D'OUVERTURE**Mairie**

Du lundi au vendredi

de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Samedi matin de 9h00 à 12h00 : permanence
des élus

Tel : 04.67.98.13.61

Fax : 04.67.98.39.08

castelnau-de-quers@wanadoo.fr

Agence Postale Communale

Du lundi au samedi de 9h30 à 12h00

Tel 04.67.93.83.96

Centre de Loisirs

Du lundi au vendredi de 7h45 à 18h00

Tel: 04.67.30.29.59.

NUMÉROS UTILES

EDF – GDF (standard) : 0 810 00 34 34

EDF (Sécurité dépannage) : 0 810 333 334

GDF (Sécurité dépannage) : 0 810 433 134



FESTIVITES DE L'ETE

- 📖 **13 juillet:** 1^{ère} brasucade du Comité des fêtes avec feu d'artifice et soirée dansante choisie et offerte par la municipalité,
- 📖 **14 juillet:** Concours de Pétanque organisé par le COC. Prix offerts par la municipalité.
- 📖 **19 et 26 juillet:** Brasucades
- 📖 **02 août:** Brasucade avec élection de Miss Castelnau . Inscription ouverte aux jeunes filles de 13 à 16 ans auprès du Comité des fêtes
- 📖 **09 août:** Brasucade
- 📖 **14 août:** Soirée de prestige, la première fête du vin animée par l'orchestre de Paul SELMER
- 📖 **23 août:** Grand LOTO plus une sardinade et grillade pour clôturer les festivités d'été.
- 📖 **14 septembre:** Journée des Associations
- 📖 **Du 20 au 30 septembre:** Exposition en Mairie: Journées Européennes du Patrimoine (ASPAHC)

16ème RENCONTRE DES CASTELNAU

Cette année, la rencontre des Castelnau aura lieu le dimanche 27 juillet 2008 à Castelnau-Chalosse, dans les Landes. Au programme des réjouissances:

- 11h30: Rassemblement sur la place de village
Discours de bienvenue
Présentation du Trophée des Castelnau
- 11h40: Parole aux représentants de tous les Castelnau
- 12h00: Traditionnelle plantation de l'arbre souvenir
- 12h45: Apéritif en musique / démonstration d'une Course Landaise pendant l'apéritif
- 13h15: Repas traditionnel Chalossais / Bal musette à l'issue du repas
- 17h30: Rencontre des représentants des Castelnau
- 18h00: Annonce du lieu de la prochaine rencontre

Participation à la journée: 25€